



**Contre l'arrogance du gouvernement et du patronat qui organisent
la répression...
Soutien total aux salarié-e-s en luttés pour leurs légitimes
revendications !**

Annecy, le 14 octobre 2022

La CGT de Haute-Savoie condamne fermement les propos que l'on peut entendre dans les médias qui reprennent parfois, sans discernement, la propagande déployée par le patronat et le gouvernement à sa solde, avec des arguments fallacieux qui visent à faire porter aux grévistes la responsabilité de la pénurie d'essence et des blocages en cours, notamment en faisant passer les salariés en lutte pour des nantis (qui gagneraient plus de 5000 euros par mois) afin de manipuler l'opinion publique dans le rapport de force qui oppose les directions et les employé(e)s de TotalEnergies, d'Esso-ExxonMobil, mais également de RTE.

Ces derniers sont même qualifiés de « terroristes » et traités comme tel par les services de l'Etat, à commencer par la DGSI, qui n'a pas hésité à mettre en garde vue des grévistes pour répondre à la demande de répression du patronat face aux mobilisations en cours. De même que des réquisitions sont désormais organisées contre les grévistes dans les raffineries, bafouant ainsi le droit constitutionnel français et les conventions internationales qui protègent le droit de grève et les libertés syndicales.

Ceux qui prennent en otage la population ne sont pas les grévistes mais bel et bien les patrons de ces grands groupes capitalistes qui se refusent à satisfaire les revendications légitimes de hausse générale des salaires, face à une inflation galopante et des profits toujours plus indécents réalisés sur le dos des travailleurs(euses), pour le plus grand bonheur des actionnaires et dirigeants qui empochent alors des Milliards sans aucun scrupule... en pleine « crise » nous dit-on.

Rétablissons déjà la vérité sur les salaires : l'accord salarial du 3 octobre 2022 dans la branche Pétrole (que la CGT n'a pas signé) montre que, comme beaucoup d'autres grilles dans de nombreux champs professionnels, les premiers coefficients sont inférieurs au Smic et nécessitent le versement d'une prime voire plusieurs primes pour l'atteindre. Un opérateur de raffinerie commence donc au Smic... Nous sommes loin des 5000 euros annoncés par la direction de Total !

Bien sûr, il existe des salaires beaucoup plus importants, pour les hauts cadres et dirigeants des entreprises du secteur, mais ceux-là ne sont pas soumis à négociation collective. Le PDG de Total émerge ainsi à 5,8 millions euros par an. Il s'est d'ailleurs lui-même octroyé une augmentation de 52% cette année. Facile donc, ensuite, de faire une moyenne en prenant en compte des revenus très éloignés des raffineries.

Non, les salariés de la branche Pétrole ne sont pas des nantis, comme on voudrait le faire croire. Rappelons par ailleurs que ces derniers mois ont été particulièrement fastes pour l'industrie pétrolière qui a engendré des milliards d'euros de profits, issus du travail des salarié(e)s, et a redistribué des milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, qui eux ne vivent que du travail des autres (travail sans lequel leurs profits n'existeraient pas, faut-il le rappeler ?!).

La CGT 74 condamne donc la manipulation médiatique ainsi orchestrée par le gouvernement et le patronat afin de discréditer un mouvement social et des revendications salariales plus que légitimes, en tentant de monter l'opinion publique contre les salariés(e)s en lutte, essayant d'opposer ainsi les salariés entre eux dans le pays, tout en qualifiant les grévistes de nantis, quand ils ne sont pas qualifiés ouvertement de « terroristes ».

C'est le cas notamment des grévistes en lutte également à RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) qui ont la semaine dernière, pour quatre d'entre eux, vu débarquer à leur domicile la police pour des perquisitions. Menottés devant leur famille et qualifiés de « cybercriminels en bande organisée», ils ont alors été envoyés en garde à vue dans les locaux de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure, pour avoir participé à une action symbolique de reprise en main de l'outil de production lors de ces mobilisations pour la hausse des salaires, ce qui n'a évidemment ni menacé la continuité de l'alimentation ni menacé la sécurité des personnes et des biens.

Le choix de RTE de porter plainte auprès de la DGSI et le fait que celle-ci décide d'intervenir dans un conflit social est un nouveau point culminant de la répression syndicale au sein de l'entreprise publique. La DGSI n'a-t-elle pas d'autres dossiers à traiter ? Depuis quand demander à pouvoir vivre dignement de son travail est devenue une infraction terroriste ? La police bras armée du gouvernement et du patronat, cela nous renvoie à de tristes périodes de notre histoire sociale.

Enfin, la CGT 74 condamne l'utilisation des réquisitions ordonnées par le gouvernement, estimant que c'est un acte de répression et une entrave à la liberté d'exercer le droit de grève. Comme l'a rappelé l'Organisation International du Travail dans sa condamnation de la France en 2010, la réquisition ne doit concerner que les activités essentielles (véhicules sanitaires, de secours, de sécurité, etc..). L'organisation et le ravitaillement de celles-ci est de la responsabilité du gouvernement. Pour ce faire, la France s'est dotée de soi-disant stocks d'essence « stratégiques ». Pourquoi ne les utilise-t-elle pas ?

Difficile de ne pas y voir une volonté de laisser pourrir le conflit social, en criminalisant les actions de grève plutôt que d'encourager les directions de Total et Esso à se mettre autour de la table des négociations, ce que refusent ces dernières depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois. La CGT 74 appelle donc à un soutien massif des salarié(e)s des raffineries et de tous les autres secteurs d'activité en lutte, en se rendant sur les piquets de grève et en manifestant devant les préfetures et sous-préfetures contre cette attaque inadmissible au droit constitutionnel qu'est le droit de grève, et plus largement contre la répression syndicale qui s'organise face aux mobilisations et aux légitimes revendications pour des hausses de salaires dans de nombreuses entreprises.

Dans ce contexte, La CGT appelle tou(te)s les travailleurs(euses), les retraité(e)s, les étudiant(e)s, les précaires et sans emploi à s'emparer de la journée de grève interprofessionnelle du 18 octobre pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève. Nous appelons également à continuer de développer des luttes dans toutes les entreprises et tous les établissements pour exiger des augmentations de salaires qui répondent aux besoins de toutes et tous !

La Commission exécutive
Union Départementale CGT
Haute-Savoie